



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1256

06 octobre 2016

- **Haïti-Ouragan Matthew : Urgence de réponses institutionnelles**
- **Possible report des scrutins du 9 octobre 2016?**

>> Haïti-Ouragan Matthew : Urgence de réponses institutionnelles

Pas encore d'évaluation officielle sur les dégâts enregistrés au passage du cyclone Matthew en Haïti. Au moins 5 personnes sont décédées durant le passage de Matthew, selon un bilan non exhaustif dans l'après-midi du 4 octobre. Les travaux publics de curage, de déblaiement et autres, devraient être possibles dès le 5 octobre. Les modes de secours et d'assistance aux victimes devront également être identifiés. Quoi qu'il en soit, beaucoup d'actions de solidarité ont pu être entreprises : évacuation de milliers de personnes, particulièrement dans le Sud, ainsi que des cargaisons de produits alimentaires, de kits d'hygiène, d'eau potable, de médicaments, portées aux personnes déplacées. Malgré la force des vents et les problèmes de saturation des réseaux téléphoniques, un nombre important de stations de radio a continué d'informer la population sur l'évolution du passage du cyclone Matthew et les consignes à observer. Environ 10 mille personnes se trouvaient dans des abris provisoires le mardi 4 octobre. La plupart des foyers étaient privés d'électricité publique depuis le dimanche 2 octobre. L'Electricité d'Haïti, la compagnie publique, s'est gardée d'approvisionner les différents circuits, face aux menaces de destruction d'arbres, de problèmes de tension sur ses réseaux de distribution. Beaucoup de têtes de bétails et de toitures de maisons ont été emportées, de plantations ravagées, voire détruites, de résidences et édifices publics saccagés. La force des vents, accompagnés de pluies, a surtout frappé les départements du Sud, de la Grande Anse et des Nippes (Sud-Ouest d'Haïti). Beaucoup de villes côtières ont été inondées d'eaux de pluie et de mer, dont les niveaux ont atteint 3 mètres de hauteur. C'est le cas de Tiburon, Les Irois, Dame Marie, Anse d'Hainault, Ile Caïmittes, Pestel, Corail, Roseaux, (Grande Anse, une partie du Sud-Ouest), Bainet

(Sud-Est), Baradères et l'Asile (département des Nippes). L'ouragan a gardé sa forte capacité pluviométrique, allant de 300 à 600 mm. Ce qui a provoqué de sévères inondations accompagnées de coulées de boues, dans un pays dont l'environnement est déjà fortement fragilisé. La saturation du sol, observée au niveau de Léogâne (département de l'Ouest), Miragoâne et Petite Rivière de Nippes (Nippes, une partie du Sud-Ouest), Bainet (Sud-Est) et Aquin (Sud) rend encore imminents les risques d'inondations dans ces zones. Dans l'après-midi du mardi 4 octobre, Matthew se dirigeait vers l'Est de Cuba. Cependant, son rayon d'action était encore perceptible sur le Sud-Ouest et le Nord-Ouest d'Haïti, ainsi que le département de l'Artibonite. Dans le Nord-Ouest (département pas trop éloigné de Cuba), la mer était fortement agitée, notamment dans les communes de Baie de Henne, Bompardopolis, Saint-Louis du Nord et d'Anse à Fôleur. Beaucoup de troncs d'arbres et de maisons se sont effondrés. L'alerte rouge, avec un niveau élevé de vigilance, était encore maintenue, sur tout le territoire national. La pluie n'a pas encore cessé. Les informations font état de toitures de maisons emportées, de pylônes électriques endommagés et des rivières en crue dans certaines zones du département de l'Ouest. De fortes rafales de vent et de pluies se font sentir à Port-au-Prince, où des câbles électriques et des arbres ont été arrachés par le vent dans certains quartiers périphériques, comme Martissant, Fermathe. A Petit-Goâve, le pont dénommé Ladigue, qui dessert trois départements (Sud, Grande Anse et Nippes) s'est effondré, le 4 octobre 2016. Face aux menaces à la Croix des Missions (Ouest), l'un des ponts, jetés sur la rivière grise en crue, a été fermé à la circulation automobile et piétonnière. La centrale

hydroélectrique de Péligre, dans le département du Plateau central, a décidé de commencer à libérer à compter de 100 mm³ d'eau en surplus, dans le fleuve Artibonite, d'un commun accord avec les autorités. Ce qui risque de provoquer des inondations, en aval, dans certaines communes de la Vallée de l'Artibonite, où il y a un système d'irrigation de rizières. En temps normal, ce sont environ 85 mm³ d'eau que les écluses de la centrale de Péligre ont l'habitude de déverser dans le fleuve. Jusqu'au mercredi 5 octobre 2016, le trafic aérien et maritime (national et international) était suspendu sur Haïti. Il n'empêche que des pêcheurs ont passé outre aux consignes des autorités, interdisant les opérations de cabotage depuis le

vendredi 30 septembre. Un pêcheur, qui ne voulait pas laisser sa pirogue, dans le département du Sud, a été retrouvé mort le 3 octobre. Un autre est porté disparu. Les établissements scolaires, publics et privés, étaient également fermés les lundi 3 et mardi 5 octobre. Il est à prévoir des conséquences sur le fonctionnement des lycées et écoles nationales publiques, où sont logées des milliers de personnes déplacées, en prévision du débordement des eaux des rivières et de la mer. Plusieurs activités (réunions, conférences de presse et autres) ont été reportées à des dates ultérieures, en raison des impacts inattendus du passage du cyclone Matthew sur Haïti, en ce début du mois d'octobre 2016.

>> Possible report des scrutins du 9 octobre 2016?

Le sujet d'un possible report de ces scrutins est déjà au cœur des débats publics, vu les incidences du passage du cyclone Matthew. Beaucoup de municipalités se trouvent lourdement affectées. De ce fait, il reste problématique de mobiliser les électrices et électeurs à se rendre aux urnes. Parallèlement, différents lycées et écoles nationales, utilisés comme abris provisoires pour les milliers de personnes évacuées devraient également servir de centres de vote. Le temps semble faire défaut pour arriver à libérer convenablement ces espaces. De nombreuses routes et autres voies d'accès sont inondées ou détériorées avec la saturation des sols provoquée par les eaux du cyclone Matthew. Le gouvernement devra, prioritairement, tâcher de venir en aide aux familles sinistrées. Il ne pourra pas, dans le même temps, déployer les ressources logistiques et policières vers les centres de vote. Jusqu'au mardi 4 octobre 2016, les membres du conseil d'administration du Conseil électoral provisoire observaient la situation climatique. Ils devraient, à partir de leur évaluation propre, être en mesure d'annoncer une décision pour un éventuel report des élections (présidentielle et législatives) du 9 octobre 2016. Toute éventuelle décision, de reporter les élections à une date ultérieure, ne devrait être prise qu'en concertation avec les partenaires de l'organisme électoral et les acteurs électoraux. Le passage de l'ouragan Matthew a

produit des retards au niveau du processus électoral, a relevé le président du Conseil électoral, Léopold Berlinger, dans une brève conversation téléphonique avec AlterPresse. Il venait de participer à une réunion d'urgence, le 3 octobre, avec les autres membres du conseil d'administration, sur les dispositions à adopter, pour le maintien ou non des scrutins. Tous les matériels sensibles risquent de ne pas pouvoir arriver à temps dans certaines villes du Grand Sud du pays, à cause des risques d'inondations. L'île de la Gonâve, l'île-à-Vache, l'île Caïmitte et différentes villes du département de la Grande Anse (une partie du Sud-Ouest) ont été affectées. L'équipe est à pied d'œuvre pour faire face aux impondérables, bien que cela dépende des forces naturelles, indique la source du Conseil électoral. «Le Conseil électoral ne peut pas prévoir ce qui va arriver. Le mieux, c'est de souhaiter que tout se passe bien. L'ouragan Matthew n'était pas prévu dans le programme de l'organisme électoral». Des inondations côtières ont été enregistrées, notamment dans la Grande Anse, au moment où les premiers effets du puissant ouragan Matthew étaient constatés dans plusieurs départements du pays sous la pluie. Les menaces extrêmement violentes se sont ainsi confirmées pour Haïti, à moins d'une semaine des élections présidentielle et législatives du 9 octobre 2016.

A lire également:

- Haïti toujours en danger, 24 heures après les premières manifestations de l'ouragan Matthew / Le Sud isolé (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20692>);
- La situation se détériore rapidement en Haïti sous l'effet potentiellement désastreux de Matthew / Une personne décédée à Port-Salut (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20691>);
- La Croix-Rouge haïtienne mobilisée pour la réponse à l'approche de l'ouragan Matthew vers Haïti (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20690>);
- Une pétition contre l'intolérance en Haïti (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20688>);
- Les observateurs communautaires seront absents aux scrutins du 9 octobre 2016, en raison de fraudes relevées, annonce le Cep (www.alterpresse.org/spip.php?article20669).